



Questionnaire pour le 34^e rapport semestriel de la COSAC

Parlement/Chambre et coordonnées

Veillez indiquer le nom de votre parlement/chambre et vos coordonnées.

Nom du parlement ou de la chambre :

Contact :

Tél. :

Courrier électronique :

Chapitre I : Conférence sur l'avenir de l'Europe

La présidente de la Commission, Ursula von der LEYEN, a annoncé dans ses orientations politiques en juillet 2019 la tenue d'une conférence sur l'avenir de l'Europe, à partir de 2020 et pour une durée de deux ans, qui a vocation à donner de nouvelles impulsions pour le renforcement et le développement ultérieur de l'Europe et qui doit être dans le même temps l'occasion d'engager un dialogue étroit avec les citoyens dans l'UE. À la suite de cette annonce, la Commission a présenté le 22 janvier 2020 une communication sur la forme à donner à la conférence sur l'avenir de l'Europe. Le lancement de la conférence, initialement prévu pour mai 2020, a été reporté en raison de la pandémie de Covid-19. Après que le Conseil a donné sa position sur la conférence sur l'avenir de l'Europe, le 24 juin 2020, les trois institutions (Commission européenne, Conseil de l'Union européenne, Parlement européen) doivent à présent s'accorder sur le concept définitif, la structure, la portée et le calendrier de la conférence. Cette décision sera fondue dans une déclaration commune. Le lancement de la conférence est attendu pour l'automne 2020. La COSAC s'est déjà penchée à plusieurs reprises sur le projet de la conférence et, face aux institutions européennes, elle s'est exprimée clairement en faveur d'une participation adéquate des parlements nationaux à la conférence et dans ses différentes instances, y compris au sein du groupe de pilotage.

Conception de la conférence

- 1.1. Différentes formes de participation citoyenne sur la question du futur de l'Union européenne ont déjà existé par le passé. L'ancien président de la Commission européenne, Jean-Claude JUNCKER, avait lancé la discussion, qui a ensuite été reprise par le président de la République française, Emmanuel MACRON. Sur sa proposition, de nombreux États membres ont déjà mis en œuvre des dialogues citoyens ou d'autres formes de participation.

-
- a) Sous quelle forme des manifestations permettant la participation des citoyennes et citoyens à la discussion sur l'avenir de l'UE ont-elles été concrétisées dans votre pays ? [max. 500 caractères]
- b) Quelles expériences votre Parlement/Chambre a-t-il/elle acquises avec ces formats, et quels ont été les résultats au terme des discussions ? [max. 500 caractères]
- c) Ces résultats obtenus dans votre pays ont-ils été convertis, p. ex. sous forme d'action législative, de stratégie de communication ou d'une autre manière ? [Oui/Non]
Si oui, comment ? [max. 500 caractères]

- 1.2. a) Du point de vue de votre Parlement/Chambre, quels autres acteurs devraient être impliqués dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe, en plus des institutions de l'UE, des parlements nationaux et des citoyens ? (plusieurs réponses possibles) :
- COSAC
 - parlements régionaux
 - autres institutions de l'UE (p. ex. le Comité européen des régions ou le Comité économique et social européen)
 - représentants de la société civile (p. ex. ONG, acteurs culturels, associations)
 - représentants du monde scientifique
 - autres (veuillez préciser)
- b) Du point de vue de votre Parlement/Chambre, des événements ou activités décentralisés doivent-ils avoir lieu dans les États membres/régions des États membres dans le contexte de la conférence sur l'avenir de l'Europe ? [Oui/Non]
Si oui, dans quelle mesure leurs résultats devraient-ils être intégrés par la conférence ? [max. 500 caractères]
- c) Du point de vue de votre Parlement/Chambre, quels formats sont-ils envisageables pour ces consultations dans les États membres (p. ex. débats publics, visioconférences, questionnaires en ligne, ateliers de discussion avec la participation de mandataires politiques) ?

Définition de l'agenda

À la suite de la pandémie de Covid-19, la conférence fera l'objet d'un nouvel ajustement. Les effets de la crise amènent également à revoir les contenus de la conférence et à redéfinir l'ordre de priorité entre eux.

- 1.3. Du point de vue de votre Parlement/Chambre, quels sujets devraient être traités par la conférence ? Veuillez indiquer trois domaines thématiques importants à vos yeux. [max. 500 caractères]

-
- 1.4 Les institutions de l'UE expriment dans leurs positions respectives sur la conférence sur l'avenir de l'Europe des idées sur les sujets concrets que la conférence devrait aborder. Elles négocient actuellement un accord interinstitutionnel qui, entre autres, définira le cadre thématique de la conférence. Du point de vue de votre Parlement/Chambre, la conférence devrait-elle pouvoir mettre d'autres sujets à l'ordre du jour, par exemple par une décision du groupe de pilotage ou de la Plénière ? [Oui/Non]
- 1.5. a) Du point de vue de votre Parlement/Chambre, la conférence devrait-elle se saisir également de questions institutionnelles ? [Oui/Non]
Si oui, desquelles ? [max. 500 caractères]
- b) Les traités existants doivent-ils à cet égard constituer la limite, et une modification des traités est-elle donc exclue ? [Oui/Non]
Si des modifications des traités sont préconisées, dans quels domaines votre Parlement/Chambre voit-il/elle une nécessité particulière d'intervention ou de modification ? [max. 500 caractères]
- 1.6. La démocratie et l'État de droit sont le socle de l'Union européenne. Ils ne vont pas l'un sans l'autre, et toute violation de ces valeurs fondamentales a également des répercussions pour les citoyennes et les citoyens. Le respect des valeurs de l'Union n'a cessé d'être rappelé dans le contexte de la conférence sur l'avenir de l'Europe. Parallèlement au processus de la réflexion sur le futur de l'UE, la protection de la démocratie et de l'État de droit est donc une condition essentielle de la confiance entre les États membres et de l'acceptation de l'intégration européenne par leurs citoyens. À l'automne 2020, la Commission présentera pour la première fois des rapports sur la situation de l'État de droit dans les différents États membres.
- a) Comment votre Parlement/Chambre a-t-il/elle l'intention de traiter ces rapports ? (plusieurs réponses possibles)
- Auditions publiques
 - Discussions avec des experts
 - Procédures de suivi
 - Formulation d'observations
 - Débats en commission
 - Débats en séance plénière
 - Autres, veuillez préciser [max. 500 caractères] :
- b) Votre Parlement/Chambre estime-t-il/elle souhaitable un échange entre parlements nationaux sur ces rapports ? [Oui/Non]
- c) Quels autres aspects votre Parlement/Chambre souhaiterait-il/elle partager avec d'autres Parlements/Chambres dans ce contexte ?
- 1.7 Si vous souhaitez évoquer d'autres aspects concernant la conférence sur l'avenir de l'Europe, veuillez le détailler ici. [max. 500 caractères]

Chapitre II : Enseignements de la crise du coronavirus

La pandémie de Covid-19 présente à l'Union européenne et ses États membres des défis immenses. Les conséquences de la pandémie et de la crise économique qui en résulte influenceront pendant longtemps encore la définition des priorités et le discours au niveau européen. Depuis l'apparition de la pandémie, l'UE et ses États membres ont pris de nombreuses mesures pour enrayer la propagation du virus, pour accroître la résilience et pour atténuer les conséquences économiques et sociales de la crise. Il sera essentiel de tirer les enseignements de l'expérience des derniers mois et de mieux armer l'UE pour des situations de crise comparables à l'avenir.

Santé

Au début de la crise du coronavirus, le *comité de sécurité sanitaire* installé auprès de la Commission et chargé de missions de conseil et de coordination a invité des représentants des ministères de la Santé de tous les États membres à des entretiens. Une approche coordonnée de façon centralisée n'a cependant pas été possible dès lors que la politique de la santé est avant tout une compétence nationale. Il se pose donc la question de savoir comment la coordination au niveau européen pourrait être améliorée – le cas échéant, en s'accompagnant d'un transfert de compétences vers l'UE.

- 2.1. Du point de vue de votre Parlement/Chambre, le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) doit-il disposer de compétences plus larges – à l'instar du développement de FRONTEX ? [Oui/Non/Pas d'avis]
- 2.2. Comment la dépendance de l'UE vis-à-vis de pays tiers dans l'approvisionnement en équipements de protection, médicaments et principes actifs peut-elle être réduite ? (plusieurs réponses possibles)
 - Relocalisation des processus de production dans l'UE
 - Constitution de stocks coordonnée au niveau européen
 - Constitution de stocks coordonnée au niveau national
 - Autres :
- 2.3. Les premières réactions à l'apparition de la pandémie de Covid-19 ont été les fermetures de frontières et des mesures nationales non coordonnées. De quelle nature pourrait être, du point de vue de votre Parlement/Chambre, une approche coordonnée permettant de contenir plus efficacement l'expansion de la situation pandémique ? [max. 500 caractères]

Recherche & innovation

La recherche et l'innovation jouent un rôle clé si on veut endiguer durablement le nouveau virus SARS-CoV-2. Pour favoriser le développement rapide d'un vaccin et de médicaments efficaces contre la Covid-19, la Commission a engagé ou proposé de nombreuses actions transversales et de coordination. Outre les mesures financières et juridiques, il y a également les mesures de soutien à la mise en réseaux des États membres entre eux et à l'échange de données.

2.4. La proposition de la Commission, « Next Generation EU », prévoyait d'allouer des moyens supplémentaires au programme de recherche Horizon Europe. Votre Parlement/Chambre estime-t-il/elle suffisante la dotation financière du programme telle que proposée par le Conseil européen le 21 juillet 2020 ? [Oui/Non/Pas d'avis]

2.5. a) Afin d'en accélérer la fabrication, la Commission a présenté le 17 juin 2020 sa stratégie concernant les vaccins contre la Covid-19 (COM(2020) 245 final). Celle-ci prévoit, en plus des contrats d'achat anticipé pour les fabricants, d'accélérer la procédure d'autorisation pour les vaccins en utilisant la flexibilité existante du cadre juridique de l'UE et en dérogeant de manière ponctuelle à celui-ci. Votre Parlement/Chambre s'est-il/elle déjà penché(e) sur cette stratégie ? [Oui/Non]

Si oui, avec quel résultat ? [max. 500 caractères]

b) Estimez-vous utile de procéder à des adaptations du cadre juridique en vue de crises futures, qui seraient fondées sur l'apparition d'une maladie infectieuse ou sur des situations de crise grave comparables ? [Oui/Non]

Si oui, quelles approches concrètes ont été élaborées à ce sujet par votre Parlement/Chambre ? [max. 500 caractères]

2.6. Une réflexion est-elle menée par votre Parlement/Chambre sur la manière dont les États membres peuvent se mettre plus efficacement en réseau dans le domaine de la recherche et de l'innovation et garantir un meilleur échange de données dans le domaine de la santé (p. ex. via des bases de données communes comme la plateforme européenne de partage de données COVID-19 ou le nuage européen pour la science ouverte) ? [Oui/Non]

Si oui, veuillez préciser [max. 500 caractères] :

Redynamiser l'économie

La pandémie de Covid-19 a entraîné une contraction massive des activités économiques dans les États membres, qui y ont réagi par des mesures différentes. Au niveau européen, des plans d'aide ont été décidés, qui doivent à la fois soutenir la relance économique et accélérer le changement structurel vers plus de protection du climat et plus de numérisation. Les aides de l'UE sont dirigées vers les budgets publics, les entreprises et les emplois dans les États membres. L'objectif des mesures devrait être de surmonter solidairement la crise, de bâtir la résilience, de préparer l'UE pour le futur et de définir son rôle dans un monde qui évolue à toute vitesse. Le soutien de l'UE à la relance économique complète les efforts entrepris au niveau national.

2.7. De nombreux États membres ont adopté des plans de relance.

Le cas échéant, quels domaines ont été visés en priorité (p. ex. soutien à la liquidité, PME, emplois), l'accent a-t-il été mis sur l'accroissement des dépenses ou sur un allègement fiscal, l'aide/exonération a-t-elle été de nature générale ou concentrée sur des secteurs, branches ou projets ? (si oui, quels secteurs/branches ?) [max. 500 caractères]

-
- 2.8. Quelles autres mesures de politique économique ou sociale visant à atténuer les conséquences de la pandémie de Covid-19 ont particulièrement fait leurs preuves, selon votre Parlement/Chambre ? [max. 500 caractères]
- 2.9. Quelles mesures européennes de soutien (p. ex. SURE – COM(2020) 139 final) aux mesures prises au niveau national sont particulièrement efficaces selon vous ?
- 2.10. a) Quelles priorités devraient être adoptées, selon l’avis de votre Parlement/Chambre, dans l’élaboration du plan de mesures européen de lutte contre les conséquences économiques et sociales de la pandémie de Covid-19 ? [max. 500 caractères]
- b) Dans quelle mesure les aspects de la protection du climat et de la durabilité devraient-ils, selon l’avis de votre Parlement/Chambre, être pris en considération – en plus de la numérisation (voir questions spécifiques ci-dessous) – dans la définition du plan de mesures ?
- 2.11. Votre Parlement/Chambre estime-t-il/elle pertinent de conditionner l’attribution de moyens financiers de l’UE au respect de valeurs limites d’émission de CO₂ ? [Oui/Non/Pas d’avis]
- 2.12. a) L’UE devrait-elle introduire de nouvelles ressources propres en plus de la taxe sur les déchets d’emballage non recyclés ? [Oui/Non]
- b) Si oui, lesquelles (plusieurs réponses possibles) :
- Une contribution nationale sur la base de l’assiette commune consolidée de l’impôt sur les sociétés
 - Recettes du système de l’UE d’échange de quotas d’émission
 - Taxe sur le numérique
 - Compensation carbone aux frontières
 - Autres :
- 2.13. Les citoyens de l’Union attendent que les ressources provenant du budget de l’UE et de l’instrument de relance au bénéfice des États membres soient administrées conformément aux principes de l’État de droit.
- a) Comment votre Parlement/Chambre évalue-t-il/elle l’idée de retenir substantiellement les financements européens, par exemple du Fonds de cohésion, en présence d’un danger avéré de violation grave de l’État de droit mettant en péril les intérêts financiers de l’UE ? [max. 500 caractères]
- b) Du point de vue de votre Parlement/Chambre, quelle est la procédure appropriée pour activer le mécanisme en cas d’un danger avéré de violation grave de l’État de droit mettant en péril les intérêts financiers de l’UE ?
- Unanimité au Conseil
 - Majorité qualifiée au Conseil

-
- Majorité qualifiée inversée (Le mécanisme est activé, par exemple, sur proposition de la Commission, à moins que le Conseil ne s'y oppose à la majorité qualifiée.)
 - Autres, veuillez préciser :

Avenir numérique de l'Europe et sécurité des communications

Les mesures visant à endiguer la pandémie de Covid-19 ont souvent été accompagnées de restrictions de la liberté de circulation. Les technologies numériques ont gagné en importance pour l'économie, les pouvoirs publics et les citoyens. Elles ont aussi révélé certaines faiblesses, notamment dans les infrastructures et l'équipement.

- 2.14. La Commission a présenté sa vision pour la définition d'un futur numérique de l'Europe dans son livre blanc « Intelligence artificielle – Une approche européenne axée sur l'excellence et la confiance » (COM(2020) 65 final), sa communication « Une stratégie européenne pour les données » (COM(2020) 66 final), sa communication « Façonner l'avenir numérique de l'Europe » (COM(2020) 67 final), sa communication « Une stratégie axée sur les PME pour une Europe durable et économique » (COM(2020) 103 final) et lors de la procédure de consultation publique sur la législation sur les services numériques. Quels potentiels ou domaines d'application votre Parlement/Chambre voit-il/elle dans ce domaine, dans le contexte de la pandémie de Covid-19 ? Veuillez indiquer trois aspects au maximum. [max. 500 caractères]
- 2.15. La pandémie de Covid-19 a accéléré certaines évolutions, p. ex. dans le domaine de l'économie en ligne. Votre Parlement/Chambre considère-t-il/elle que la création d'un marché intérieur numérique, par l'harmonisation des règles pour les entreprises technologiques et en ligne, représente une chance de rebond économique, qui génère de la croissance et crée des emplois ? [Oui/Non]
- 2.16. La communication et l'échange d'informations via les supports numériques sont également un sujet de la coopération interparlementaire. Comment votre Parlement/Chambre évalue-t-il/elle l'utilisation et le potentiel de systèmes de visioconférences pour les échanges interparlementaires, p. ex. sous forme de formats de réunion spécifiques ? [max. 500 caractères]
- 2.17. La Conférence des présidents des parlements procède actuellement à une révision des lignes directrices de la collaboration interparlementaire. Dans ce contexte, un groupe de travail a constaté, en novembre 2019, que les parlements disposaient de moyens d'usage courant pour la communication par téléphonie vidéo. Le développement d'un outil de conférence européen unique pour une communication par téléphonie vidéo (y compris l'interprétation), conforme aux règles de la protection des données, entre institutions et parlements est à nouveau suggéré à l'heure actuelle. Êtes-vous favorable au développement d'un tel outil de conférence pour renforcer la souveraineté numérique de l'UE ? [Oui/Non/Pas d'avis]
- Si oui, avez-vous des propositions concrètes pour sa réalisation et son financement ? [max. 500 caractères]

À épinglez

- 2.18 a) Du point de vue de votre Parlement/Chambre, quelles mesures ont fait leurs preuves, au niveau national et au niveau européen, dans le contexte de la pandémie de Covid-19 ? Veuillez indiquer trois aspects au maximum.
- b) Du point de vue de votre Parlement/Chambre, quelles mesures devraient être évitées à l'avenir, au niveau national et au niveau européen, dans le contexte de la pandémie de Covid-19 ? Veuillez indiquer trois aspects au maximum.